

**Acte d’engagement**

**RELANCE**

**PRESTATIONS D’HEBERGEMENT ET D’INFOGERANCE POUR LES SITES INTERNET DES CCI DE LA REGION HAUTS DE FRANCE**

*Réf.marché : CCIR-DSI-2024-94*

** hautsdefrance.cci.fr**

**299 boulevard de Leeds - CS 90028 - 59031 LILLE CEDEX**

**T. 03 20 63 79 79**

1. CONTractant

1.1 - Identification des parties

**Entre, d’une part,**

La Chambre de Commerce et d’Industrie de région Hauts de France

Sise, 299 Boulevard de Leeds, CS 90028, 59031 Lille Cedex

Représentée par Monsieur Le Président ou toute personne ayant valablement reçu délégation.

**Et, d’autre part**

* Je soussigné **..................................................................................................................................................**

Agissant :

❑ En mon nom personnel

❑ Au nom et pour le compte de la société**................................................................................................................**

Domiciliée à : **............................................................................................................................................................**

Ayant son siège social à : **............................................................................................................................................**

**...................................................................................................................................................................................**

Numéro d’identité SIRET de la société mère / siège social **………………………………………………………………………………………….**

Numéro SIRET de l’Etablissement qui exécute les prestations (si différent)**…………………………………………………………………**

Numéro SIRET de l’Etablissement chargé de la facturation (si différent) **………………………………………………………………………**

N° de tél : **................................................................................................................**

N° de fax : **................................................................................................................**

**Courriel : .....................................................................................................................................................................**

**Il est précisé que l’adresse mail communiquée ci-dessus sert d’adresse de référence pour tous les échanges qui interviendront entre le pouvoir adjudicateur le candidat durant toute la procédure de passation (demande de précisions, négociation, courrier de rejet, courrier de notification…).**

**Les candidats sont invités à s’assurer que l’adresse est bien active et disponible.**

🞏 Agissant en tant que prestataire unique

🞏 Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

🞏 Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

**Taille de l’entreprise\* :**

☐ TPE / MICROENTREPRISE

☐ PME

☐ ETI

☐ GRANDE ENTREPRISE / TGE

*\*Selon les caractéristiques et critères définis par la LOI n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et par le Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique*

**1.2 -Identification des membres du groupement** [à remplir uniquement en cas de groupement d’opérateurs économiques]

*[Reprendre les informations précisées au 1.1]*

**Pour l’exécution du marché le groupement d’opérateurs économiques est :**

☐Conjoint ou ☐Solidaire

**Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :**

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

🞏 pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

🞏 pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

🞏 ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

**Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :**

(Cocher la case correspondante.)

🞏 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

🞏 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

🞏 donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)

1. engagement du candidat

Après avoir pris connaissance du CCAP et du CCTP et des pièces qui y sont mentionnées et conformément à leurs clauses et stipulations,

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, à exécuter les prestations dans les conditions définies dans les documents contractuels, dont j’ai pris connaissance.

La signature de l’acte d’engagement emporte l’acceptation de l’ensemble des documents contractuels visés au CCAP, ainsi que du CCAP.

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euros**, établie sur la base des conditions économiques fixées au mois M0, mois de la date de fixation du prix (date de remise de l’offre).

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation.

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet l’hébergement des sites internet de la CCI Hauts de France.

La mission consiste à héberger des sites web de la CCI de région Hauts de France et d’assurer la maintenance, l’exploitation et le suivi de l’infrastructure d’hébergement.

Dans le cadre de ce marché, il est attendu un service d’infogérance complet avec des prestations associées.

Il s’agit d’un accord-cadre mono-attributaire sans seuil minimum et avec un seuil maximum de 250 000 € HT sur la durée totale de l’accord-cadre, reconductions comprises.

Le montant maximum pour 12 mois est fixé à 62 500€ HT.

L’accord-cadre s'exécutera au moyen de bons de commande fixant toutes les conditions d'exécution des prestations sans négociation ni remise en concurrence en application des articles L.2125-1 ; R.2162-13 ; R.2162-14 du Code de la commande publique.

1. DUREE DU MARCHE ET DELAIS D’EXECUTION

Un contrat d’hébergement est en cours, celui-ci prendra fin au 30 avril 2025.

Le présent accord-cadre prendra effet à compter du 01 mai 2025 ou à défaut la date indiquée dans le courrier de notification pour une durée ferme de 12 mois.

Le marché sera reconductible 3 fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois, soit une durée globale de 48 mois maximum.

En cas de non-reconduction, le titulaire se verra notifier une décision par voie expresse au minimum 2 mois avant la date anniversaire du marché.

Si le titulaire n’est pas celui qui est en place actuellement, la reprise de l’existant devra être effectuée entre la date de notification (date prévisionnelle : mars 2025) et au plus tard le 30 avril 2025.

Si le titulaire est celui qui est en place actuellement, la date de démarrage des prestations est la date de notification.

Les bons de commande sont émis au fur et à mesure de la survenance des besoins. La durée d’exécution d’un bon de commande est de 12 mois maximum.

Les bons de commande peuvent être émis jusqu’à la fin d’exécution du présent accord cadre conformément aux dispositions de l’article R2162-5 du code de la commande publique.

**Durée maximale d’exécution des bons de commande :**

• Trois (3) mois pour les prestations relatives à la reprise de l’existant.

• Douze (12) mois pour les prestations relatives aux ressources et les prestations associées.

• Six (6) mois pour les prestations de réversibilité, les prestations ponctuelles et les prestations de suivi de qualité

Le délai court à compter de la date prescrite par le bon de commande ou, à défaut, à compter de la réception du bon de commande par le titulaire.

Les bons de commande ne peuvent être émis que pendant la durée du marché public.

L’exécution des bons de commande ne peut se prolonger au-delà de la date limite de validité du marché public, à l’exception des bons de commande émis pendant la validité du marché public en cas d’inachèvement des prestations à la fin du marché public.

La reconduction intervient :

- Au plus tôt à compter de la date de notification du bon de commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique

- Au plus tard au terme d’un délai d’un an à compter de la date anniversaire de la notification du marché

Si le montant maximum est atteint avant la date anniversaire du renouvellement de l'accord-cadre, la périodicité suivante pourra débuter par anticipation à une date convenue entre les 2 parties par le biais d'une modification.

Si le montant maximum de la dernière périodicité est atteint avant le terme du marché, le marché prend fin de plein droit.

**Prestations similaires :** Les opérateurs économiques sont informés que le pouvoir adjudicateur pourra passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour des prestations similaires à celles confiées au titulaire du présent marché public, en application de l'article R 2122-7 du Code de la Commande Publique, si les conditions sont remplies.

1. PRIX – CONTENU – VARIATION DU PRIX

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire sans seuil minimum et avec un seuil maximum de 250 000 € HT sur la durée totale de l’accord cadre, reconductions comprises.

Le montant maximum pour 12 mois est fixé à 62 5000 € HT.

Pour la variation des prix se reporter à l’article 7.2 du CCAP.

1. REPARTITION DE PAIEMENT

6.1 -Répartition des paiements en cas de groupement conjoint

La répartition entre co-traitant sera déterminée dans chaque bon de commande.

6.2–Sous-traitance

🞏 Je/nous n’envisage/n’envisageons pas de sous traiter une partie des prestations prévues au marché

🞏 Je/nous envisage/envisageons de sous traiter une partie des prestations prévues au marché

1. PAIEMENT - AVANCE

7.1 - Compte (s) à créditer (candidat seul / mandataire du groupement / compte unique) :

* ***Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.***

🞏Nom de l’établissement bancaire :

🞏Numéro de compte :

7.2 - Compte (s) à créditer en cas de groupement conjoint :

**En cas de groupement conjoint,** les paiements sont à effectuer sur :

(cocher la case correspondante)

🞏 Le compte du mandataire (compte référence au 7.1)

🞏 Un compte unique ouvert au nom du groupement (compte référencé au 7.1)

🞏 Les comptes de chaque cotraitant définies ci-dessous et selon la répartition définie à l’article 6.1 et/ou annexé :

🞏Nom de l’établissement bancaire :

🞏Numéro de compte :

7.3– Avance (articles R2191-7 et R2191-16 du Code de la Commande Publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance : 🞏 NON 🞏 OUI

*(Cocher la case correspondante.)*

1. SIGNATURE DES PARTIES

8.1 – Signature du contractant

**Fait en un seul original**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

**NOM et prénom du signataire :**

**Signature électronique**

*\*le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente*

*\*\*si le mandataire du groupement n’a pas été habilité à signer l’acte d’engagement, l’ensemble des membres se devront d’apposer leur signature*

8.2 – Décision et signature du Pouvoir Adjudicateur

**La présente offre est acceptée.**

**La Chambre de Commerce et d’Industrie de région HAUTS-DE-FRANCE**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

(Représentant du Pouvoir Adjudicateur)